

MAIRIE DE CHAPONNAY  
69970 CHAPONNAY  
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

## DECISION DU MAIRE

**OBJET : Signature d'un bon de commande pour l'abattage de 30 arbres dans la zone humide**

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'abattre 30 arbres dans la zone humide,

Considérant la proposition établie par la Société MTL VIVIEN (38780 PONT EVEQUE) pour un montant total de 5 500,00 € HT soit 6 600,00 € TTC,

### DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande avec la Société MTL VIVIEN (38780 PONT EVEQUE) pour un montant total de 5 500,00 € HT soit 6 600,00 € TTC, pour l'abattage de 30 arbres dans la zone humide.
- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 26-04-2024,  
Le Maire,  
Raymond DURAND

